



# REGLEMENT FUTSAL U13

## SAISON 2018-2019

### I. INSCRIPTIONS :

**Elles se font sur volontariat pour tous les clubs auprès de leur responsable de secteur.**

Les équipes s'engagent pour les 3 journées, voire 4, si qualifiées pour la finale départementale, 5 si qualifiées pour la finale régionale

- Bulletin à retourner aux responsables de secteur **pour le 01 Octobre au + tard.**
- **Toute équipe ne se présentant pas à l'une des journées sera automatiquement exclue du challenge (cf règlement en pièces jointes).**

### II. LOIS DU JEU :

#### Loi 1 : Terrain de jeu

- Terrain de handball ou spécifique Futsal
- Largeur : 16 à 25 m - longueur : 25 à 42 m
- Surface de réparation : 6 m
- Point de réparation : 6 m
- Zone de remplacement : partie de la ligne de touche du côté des bancs des équipes
- Buts : fixés au sol, largeur : 3 m, hauteur 2 m
- Rond central : 3 mètres de rayon

#### Loi 2 : Ballon spécifique FUTSAL (faible rebond)

#### Loi 3 : Nombre de joueurs

- 5 joueurs dont 1 gardien
- 5 remplaçants maximum
- Remplacement : zone de 3 mètres de la ligne médiane
- Banc de touche à 5 mètres de part et d'autre de la ligne médiane.

Les remplacements pourront être effectués à tout moment de la partie et ceci sans autorisation de l'arbitre, à la seule condition que le joueur entrant devra **obligatoirement attendre que son coéquipier soit entièrement sorti du terrain de jeu.**

#### Loi 4 : Equipement des joueurs et licences

- Maillots numérotés, chaussures type tennis ou cuir moulé à semelles claires sans crampons, culottes courtes (pantalons autorisés pour le gardien) bas et protège tibias, maillot dans le short.
- Les numéros des maillots doivent correspondre à ceux inscrits sur la feuille de match
- Licences en règle obligatoires pour tous les joueurs et les responsables d'équipe, à présenter le jour des rencontres. **Pas de licence, pas de participation.**

#### Loi 5 : Challenge

- Pour les 3 premières journées, 8 équipes par salle, formule échiquier papier, **tirage au sort à l'arrivée des équipes**, 4 journées, match 12 mn
- **Heures de RDV : 8H30 le matin pour début à 9H00 ; 13H00 l'après-midi pour début à 13H30**
- Le club recevant, devra faire en sorte que les locaux soient ouverts au minimum 30 mn avant le début des rencontres et mettre une pharmacie à disposition

- Comptabilité des points :  
Victoire : 4pts ; Match nul : 2 pts ; Défaite : 1 pt ; Forfait 0 pt  
**Si égalité** Lors des 3 premiers tours  
1°/ Goal average particulier  
2°/ Goal average général  
3°/ Meilleure attaque  
4°/ Jonglerie 5 joueurs par équipe
- Finales. 12 équipes seront conviées dans chaque tableau. **Voir schématique.**  
Organisation District 56 et les clubs d'accueil. Arbitrage CDA.
- Un club ne peut avoir 2 équipes qualifiées pour une Finale mais peut avoir une équipe dans chaque Finale.

#### **Loi 6 : Feuille de match**

- Une feuille de match est établie avant le début de la journée pour toutes les équipes participantes et remise au responsable de la salle pour vérification et tirage  
**RAPPEL PAS DE LICENCE PAS DE PARTICIPATION**

#### **Loi 7 : Arbitrage**

- Chaque équipe devra indiquer sur la feuille de match le nom et le N° de licence de la personne assurant cette fonction pour son équipe

#### **Loi 8 : Fautes et comportements anti-sportifs**

- TOUS LES CONTACTS ET TACLES SONT INTERDITS (seul le tacle de récupération est accepté et pour le gardien de but, uniquement dans sa zone)
- Toutes les contestations seront sanctionnées par un **coup franc indirect**
- En cas d'exclusion (2ème avertissement ou exclusion directe), le joueur sanctionné ne peut revenir dans le match en cours mais sera remplacé par un de ces coéquipiers

#### **Loi 9 : Cumul des fautes**

- Catégorie non concernée

#### **Loi 10 : coup de pied de réparation**

- Point de réparation à 6 mètres de la ligne de but

#### **Loi 11 : Remise en jeu**

- Engagement : il se fait à 2 vers l'avant (comme avant)
- Touche : exclusivement au pied, ballon arrêté sur la ligne, joueurs adverses à 5 mètres et exécution dans les 4 secondes (un but ne peut être marqué directement)
- Coup de pied de coin : au pied, adversaires à 5 mètres et exécution dans les 4 secondes
- Coup franc direct : dans les 4 secondes, adversaires à 5 mètres
- Coup franc indirect : voir Loi 8

#### **Loi 12 : Gardien de but**

- Un gardien de but ne peut se saisir du ballon avec les mains sur une passe bottée délibérément par un partenaire. Si tel cas : **coup franc direct** pour l'équipe adverse ballon placé sur la ligne des 6 mètres dans l'axe du point de transmission et du but
- Le gardien de but doit remettre en jeu le ballon ET uniquement à la main, le ballon peut franchir la ligne médiane
- Toutes ces relances doivent être exécutées dans les 4 secondes sinon coup franc direct pour l'équipe adverse ballon placé sur la ligne des 6 mètres dans l'axe du point de transmission et du but
- **Contrairement au foot à 8 le gardien ne peut poser le ballon au sol et le rejouer au pied**